AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1841
FR0010533075-FS0912

31 octobre 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

GETLINK SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 octobre 2025, la société Abu Dhabi Investment Authority[1] (« ADIA ») (211 Corniche, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 22 octobre 2025[2], directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Platinum Compass B 2018 RSC Limited qu'elle contrôle, les seuils de 10% des droits de vote et 5% du capital et des droits de vote de la société GETLINK SE et détenir 808 899 actions GETLINK SE représentant autant de droits de vote, soit 0,15% du capital et 0,10% des droits de vote de cette société[3], selon la répartition suivante :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
ADIA	808 899	0,15	808 899	0,10
Platinum Compass B 2018 RSC Limited	0	0	0	0
Total ADIA	**808 899**	**0,15**	**808 899**	**0,10**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession de 39 106 453 actions GETLINK SE hors marché par la société Platinum Compass B 2018 RSC Limited au profit de la société Dervaux Participations 14, filiale à 100% d'Eiffage SA[4].

———

[1] « *Public investment institution* » contrôlée par l'émirat d'Abu Dhabi.
[2] Il est précisé que le contrat de cession d'actions a été conclu le 22 octobre 2025 pour un règlement-livraison le 30 octobre 2025.
[3] Sur la base d'un capital composé de 550 000 000 actions représentant 785 259 668 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Cf. notamment communiqué de la société Eiffage SA du 23 octobre 2025.